

des Princes &c. Septemb. 1706. 173
des autres Puissances.

C'est ainsi qu'a échoüé la neutralité de la Savoye. Si le Canton de Berne seul, ou uniquement uni avec celui de Fribourg, qui y avoit les mêmes interêts que lui, avoit insisté à la Neutralité, & qu'ils eussent pris la résolution de la soutenir, sans demander le concours des autres Cantons, il est seur qu'ils l'auroient obtenuë, mais dès qu'elle a vû que ces deux Cantons ont demandé le concours des autres, elle a changé de résolution, étant bien persuadée, que la plupart des autres Cantons s'opposeroient que l'on ne prît pas des résolutions contraires à ses interêts & à ses desfeins, ce que la suite des negociations n'a que trop verifié. L'on peut facilement remarquer à Berne, que les Partisans de France, ne prêchent que cette union, qu'ils n'opposent ce fantôme aux veritez & aux realitez, que pour favoriser la France; car ils en connoissent parfaitement bien l'illusion; en effet c'est la chose la plus contraire au Canton de Berne, que cette prétenduë union soumet à la délibération des autres Cantons; parce que l'union exige que la pluralité des voix l'emporte dans les délibérations générales, & comme la France est toujours assurée de la pluralité, d'autant que les voix sont venales dans presque tous les Cantons; elle rend par ce moyen inutile tout ce que celui de Berne projette de plus avantageux pour ses interêts, & de plus utile pour sa conservation.

Il est surprenant qu'il y ait à Berne un aussi grand nombre de personnes qui adorent cette union, comme leur Dieu tutelaire, sans vouloir réfléchir qu'elle sera la cause de la perte de leur République, puisque les Cantons Catholiques